

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA CREATION DES IREPH

(Instituts de recherche sur l'enseignement philosophique) n° I juin 1998

Chers collègues,

Vous avez signé l'appel pour la création des IREPH. Vous avez adhéré à l'association qui se fixe pour but la création de ces instituts. Nous pouvons dresser le bilan de cette première année d'activité. Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de notre assemblée constitutive et des premières démarches que nous avons entreprises.

Notre prochain objectif est la constitution de réseaux locaux qui vous permettront de rencontrer des collègues et d'entamer avec eux les échanges d'expériences qui sont la raison d'être de notre initiative.

Compte-rendu de l'AG constitutive de l'Association pour la création des IREPH, le 28 Mars 1998 à la Sorbonne.

Devant environ 40 présents, F. Xavier Chenet fait un bilan des actions réalisées par le bureau provisoire et de la situation de l'association : 229 signatures, 99 adhérents (nous comptons 130 adhérents au 2 Juin 1998, publication et envoi de l'appel à tous les lycées de France ; dépôts de statut à la Préfecture (publiés au J.O. le 21/3/98) ; audiences et demandes d'audiences.

De nombreux collègues nouveaux venus demandent une clarification des objectifs de l'association et des orientations par rapport à l'I.G., à l'Association des professeurs de philosophie, au Ministère. La discussion fait apparaître qu'une grande diversité de vues caractérise les participants sur les questions de contenu de l'enseignement, les options pédagogiques, la nature et le rôle de la dissertation, etc. Il est convenu qu'il ne s'agit pas de résoudre ces questions, ni même de chercher à réduire les divergences, mais il est souhaitable et possible de les dépasser pour

confronter les pratiques d'enseignement dans toute leur diversité.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun lieu pour ces échanges; c'est l'objet de la demande de création des IREPH. Nous nous inscrivons donc dans le cadre du programme actuel, même si certains en souhaitent la transformation. Il ne s'agit pas de définir une nouvelle orthodoxie. Nous voulons nous situer en indépendance par rapport au Ministère, auprès de qui cependant il faudra porter la demande de créations des IREPH, puisque lui seul est habilité à en prendre la décision.

Un compte-rendu est fait des audiences qui ont eu lieu avec M. Laforêt et M. D.Rollin. Le premier est un ancien Doyen de l'I.G. de Philosophie, qui a été chargé Ministère du projet de réforme des MAFPEN ; il nous a assuré de la convergence de son point de vue avec le nôtre; mais il nous incite à nous constituer en réseaux dès aujourd'hui et à nous proposer en prestataires de services en formation continue auprès des IUFM et cela sans attendre la création des IREPH. D. Rollin (à la DLC) nous a fait part de son intérêt pour notre demande, mais de son absence de pouvoir de décision en la matière. Nous avons également obtenu une publication de l'appel par la plupart des syndicats enseignants.

La discussion s'engage alors sur les initiatives à venir. De nombreux collègues de province étant présents, il apparaît possible de constituer des groupes locaux, où des échanges pourraient commencer à avoir lieu. Un colloque national organisé dans un délai d'un an démontrerait à la fois le besoin et la fécondité de ces échanges.

De par ses statuts, notre association n'a pas vocation à constituer les IREPH ; elle est de nature revendicative et disparaîtra quand elle aura atteint son objectif, c'est-à-dire quand les IREPH auront été officiellement créés. Mais commencer à impulser le travail de recherche sur les pratiques peut faire partie de ces moyens que nous nous donnons pour y aboutir. La création d'un bulletin est aussi évoquée ainsi que la possibilité de diffuser notre appel à l'occasion des commissions d'entente et d'harmonisation.

Compte-rendu de la rencontre avec Madame C. Menasseyre, Doyen de l'inspection Générale de Philosophie, Vendredi 3 Avril 1998.

Au début de l'entretien, F.X. Chenet a préalablement exposé les raisons précises et les finalités exactes qui nous conduisent à demander la création des IREPH.

Madame C. Menasseyre a ensuite rappelé son souci ancien et permanent d'encourager toutes les possibilités de travail en commun des professeurs de philosophie, dans le but d'approfondir leur formation philosophique et de favoriser l'amélioration de leurs pratiques. De même, en ce qui concerne la recherche didactique de l'enseignement philosophique, Madame le Doyen a souligné que cette démarche lui semble toujours légitime, pourvu qu'elle soit philosophique et que les professeurs de philosophie du secondaire et du supérieur en demeurent les seuls auteurs.

Madame C. Menasseyre a cependant tenu à remarquer que, dans cette période de profonde transformation des structures de la formation continue, elle ne pensait pas possible de faire naître, à partir de rien, une nouvelle institution. Il lui semblerait donc préférable de s'appuyer sur les réseaux et les centres de ressources déjà existants dans diverses académies.

Rappelant l'accord fondamental des professeurs de philosophie concernant les principes de leur activité, notre interlocutrice a tenu à souligner son désaccord sur deux

points : le premier, relatif au texte de notre appel et le second portant sur un aspect du texte d'orientation. En effet, il ne lui semble pas juste d'affirmer que le Baccalauréat témoignerait d'une inadéquation préoccupante entre la préparation des élèves et les sujets proposés". De plus, il ne serait pas non plus exact d'affirmer que la formation proprement philosophique de nos jeunes collègues, en I.U.F.M., ne prépare pas ceux-ci à exercer leur métier dans de bonnes conditions.

Ce compte-rendu est publié avec l'accord de Madame C. Menasseyre.

Conseil d'administration de l'Association pour la Création des IREPH (élu par l'AG constitutive du 28 mars 98 à la Sorbonne moins une abstention).

Madeleine ARONDEL (28)
Marie Françoise AUFRERE
André BERTRAND (59)
Oscar BRENIFIE
Xavier CHENET (Univ. de Reims)
Martine CHIFFLOT (Lyon)
Gérard CHOMIENNE (93)
Jacqueline COURREGES (Tarbes)
Marie Jeanne COUTAGNE (Aix)
Hélène DEGOY (93)
Nicolas FRANCK (60)
Nicole GRATELOUP (93)
Françoise ICART (91)
Franck LELIEVRE (14)
Gérard Alain MALLET (63)
Francis MARCHALL (93)
Jean Marie MATAGNE (17)
Thérèse MORO (27)
Bertrand QUENTIN (77)
Janine REICHSTADT (93)
Hubert RICARD (75)
Jean-Jacques ROSAT (75)
Michel ROTFUS (75)
Yves SEMERIA (06)
Michel TOZZI (11)
Michel VIGNARD (59)